



**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024.**

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	26
Pouvoirs	:	3
Absents	:	4

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le onze octobre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,

M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM, Claude LABORDE, Yannick VILLATORO, Anaïs CADIS, Daniel BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoint

M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Martine COULOUDOU, Daniel REISEMBERG, Alain CLOUTOUR, Marie-Christine ALTIMIRA, Pascale MOURIERE, Véronique CARRERE, Angéline GUILHEMSAN, Nacira LAROUSSE, Christian PIT, Arnaud BRUNET, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Katia LEFEVRE, Céline BROQUERE, Anaïs BAREYT, Mickael EECKHOUDT

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

Mme Christelle GUILHEMSAN à M. Arnaud BRUNET

M. Didier STEVENIN à M. Yannick VILLATORO

M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE

Absents :

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

Mme Rose-Marie ABRAHAM

**Point 09 de l'ordre du jour.**

**Délibération n° 2024.90.**

**Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTISPORT - AVENANT N° 2.**

**Point 09 de l'ordre du jour.****Délibération n° 2024.90.****Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTISPORT - AVENANT N° 2.**

Monsieur Claude LABORDE rappelle que les travaux de construction d'une salle multisport ont débuté le 26 janvier 2024.

Pour pouvoir accueillir les compétitions adultes et jeunes, les panneaux de basket du terrain principal doivent pouvoir se régler à 3,05 m et 2,60 m de haut.

La modification a pour but de remplacer les panneaux fixes par des panneaux réglables.

Des travaux supplémentaires sont demandés à l'entreprise titulaire du lot 9 – équipements sportifs, URBASPORT, à savoir :

- Panneaux de basket combinés compétition et mini basket, pour un montant de 1920,00 € HT
- Démontage de l'existant, pose de kit, remontage et réglage, pour un montant de 910,00 € HT

Globalement le montant de ces modifications de travaux s'élève à 2 830,00 € HT soit 3 396,00 € TTC, ainsi le montant du marché du lot 9 – équipements sportifs, URBASPORT passe de 33 329,50 € HT soit 39 995,40 € TTC à 36 159,50 € HT soit 43 391,40 € TTC soit une augmentation de 8,49 % du montant initial.

Monsieur LABORDE propose au Conseil Municipal :

- d'accepter ces modifications de travaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

- **ACCÉPTE** ces modifications de travaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx la Nouvelle, le 17/10/2024.

La Secrétaire de séance,  
Rose-Marie ABRAHAM.

Copies : Préfecture  
Chrono – Dossier CM  
Compta – Dossier EL

Le Maire,  
Paul CARRERE.

**DEVIS N° DV 12267****MAIRIE DE MORCENX LA NOUVELLE**

2 Place Léo Bouyssou

40110 MORCENX

Etat du devis : En préparation

Commercial : Delphine BELTRAMO

**OBJET : KIT MINI BASKET**

Merville, le mercredi 2 octobre 2024

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Remise	Montant HT	TVA
4215	<b>COMBINE MINI-BASKET / COMPETITION.</b> Combiné compétition / mini basket. Système permettant la mise à hauteur du panneau pour mini basket 2.60m ou compétition 3.05 m grâce à une manivelle. Armature seulement. L'unité.	2,00	960,00		1 920,00	2
POSE1	<b>DEMONTAGE DE L'EXISTANT, POSE DU KIT, REMONTAGE ET REGLAGE</b>	1,00	910,00		910,00	2
NOTA	<b>NOTA</b> Attention tarif de pose valable pour une commande 15 jours avant notre intervention finale pour grouper notre intervention					2

BON POUR ACCORD.  
MORCENX-LA-NOUVELLE, le 27/10/2024  
LE MAIRE,  
PAUL CABRETE



Mode de règlement : VIREMENT

Date de validité : 01/11/2024

<b>TOTAL HT :</b>	<b>2 830,00</b>
TVA 20% :	566,00
<b>TOTAL TTC en €</b>	<b>3 396,00</b>

- Toute validation du devis vaut l'acceptation de nos conditions générales de vente -



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

**MARCHES PUBLICS**  
**AVENANT N° 2<sup>1</sup>**

**EXE10**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE MORCENX-LA-NOUVELLE  
2 place Léo Bouyssou  
40110 Morcenx-la-Nouvelle

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

URBASPORT  
22 rue de Savoie  
31 330 MERVILLE  
N°Sirat : 377 712 047 000 69  
us@urbasport.com  
05 34 27 47 42

**C - Objet du marché public**

Objet du marché public:  
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'une salle de sports

Lot 9 Equipements sportifs

Date de la notification du marché public : 08 janvier 2024.....

Durée d'exécution du marché public : 12.....mois ou ..... jours.

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %.....
- Montant HT : 33 329,50 €.....
- Montant TTC : 39 995,40 €.....

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**D - Objet de l'avenant**

Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Pour pouvoir accueillir les compétitions adultes et jeunes, les panneaux de basket du terrain principal doivent pouvoir se régler à 3,05 m et 2,60 m de haut.

La modification a pour but de remplacer les panneaux fixes par des panneaux réglables.

Des travaux supplémentaires sont demandés à l'entreprise titulaire du lot 9 – équipements sportifs, URBASPORT, à savoir :

- Panneaux de basket combinés compétition et mini basket, pour un montant de 1920,00 € HT
- Démontage de l'existant, pose de kit, remontage et réglage, pour un montant de 910,00 € HT

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
*(Cocher la case correspondante.)*

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %.....
- Montant HT : 2 830,00 € .....
- Montant TTC : 3 396,00 €.....
- % d'écart introduit par l'avenant : 8,49 %.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %.....
- Montant HT : 36 159,50 €.....
- Montant TTC : 43 391,40 €.....



**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mme <b>DELTRANO POZZESSERE</b> Delphine Présidente	Merville, le 16/10/24 	 22 rue de Savoie 31330 MERVILLE Tél : 05 64 27 47 42 SIREN : 377 712 047 <a href="http://www.usbaseport.com/usbaseport.com">www.usbaseport.com / usbaseport.com</a>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Morcenx-la-Nouvelle , le 17 octobre 2024

Signature  
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

LE MAIRE  
  
 PAUL CARRERE





## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

*« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »*

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

### En cas de notification par voie électronique :

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*